

# Des prothésistes en colère...

» PATRICE\*

ANCIEN MEMBRE DU SYNDICAT

« Je ne vais pas acheter pour revendre, je dois produire ! »

Nous sommes dans une situation de détresse totale.

Sur les deux dernières années, l'activité a diminué de 60 %, avec d'une part des clients perdus et d'autre part des clients qui passent moins de commandes. Nous avons été contactés par les mêmes labos importateurs que les dentistes.

Mais ma profession n'est pas le commerce, c'est l'artisanat.

Je ne vais pas acheter pour revendre, je dois produire ! Malheureusement, il n'y a pas de position claire du syndicat parce que celui-ci n'est pas structuré.

Cela tient au contexte dans lequel il s'est constitué : il y a deux

ans, beaucoup d'entre nous ne pensaient pas qu'ils seraient en train de courir après le travail aujourd'hui. On faisait 16 heures de boulot par jour. Le comportement du syndicat s'explique aussi par la peur qu'ont les prothésistes de perdre totalement leurs clients s'ils parlent trop.

Pour ma part, quand un dentiste chute de 2 500 à 250 euros de commandes, je ne vois pas quelles pourraient être les représailles.

Demain, si je n'ai plus de travail, j'irai chez un confrère qui, lui, en a. Car, s'il a du travail, c'est parce que, moi, je me serais battu pour que ce travail reste en Martinique.

» SÉBASTIEN\*

20 ANS D'ANCIENNETÉ

« Une couronne coulée à 5 euros ? Il y a un problème »

Beaucoup de dentistes – notamment parmi ceux qui ont une bonne réputation – envoient maintenant leur travail en Chine. Ils ne le font pas directement. Ils prétendent l'envoyer en France. Mais compte tenu des prix pratiqués, ils savent très bien qu'il ne s'agit pas d'un travail français et que les « laboratoires » en question traitent avec des labos situés en Chi-

ne, à Taïwan, à Madagascar.

Il suffit d'aller dans quelques cabinets dentaires pour voir des boîtes portant le nom d'importateurs connus. Régulièrement, des commerciaux viennent démarcher. Il y en a même qui appellent les prothésistes ! Quand on vous propose une couronne coulée (dent tout en métal) à 5 euros, alors que c'est une dent que l'on

vend ici entre 60 et 65 euros si l'on veut s'en sortir... Il y a un problème !

Cela pose aussi la question de la qualité de ces prothèses. Il n'y a pas de contrôle sur les travaux qui sortent de ces pays.

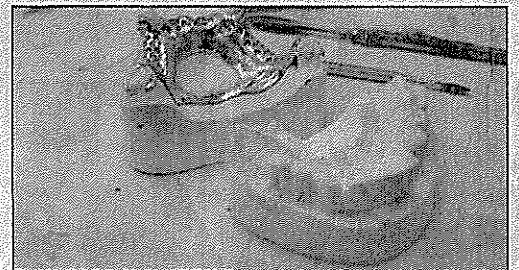
Or, entre le moment de la pose de la prothèse et le moment où le patient va ressentir les premiers désagréments, il peut se passer beaucoup de temps...

» KEVIN\*

JEUNE PROTHÉSISTE

« Je ne vois qu'une alternative : me reconvertir ! »

Quand j'ai démarré, j'ai démarché environ 60 praticiens (sur la liste de 120 que j'avais) et systématiquement ils me répondaient qu'ils faisaient appel à l'étranger. Les dentistes avec lesquels je travaille sont les mêmes depuis mes débuts. Ce sont des gens qui ont une autre philosophie par rapport à tout ça. Ce qui m'a permis de m'installer ce sont mes tarifs (inférieurs de 20 % environ à ceux des prothésistes déjà installés). Le syndicat des prothésistes dentaires a une démarche trop frileuse. Je ne me sens pas représenté par lui. Le problème,



c'est qu'on est sur une île et que ce n'est pas évident de tirer sur les pattes de ceux qui vous donnent à manger. Le chirurgien-dentiste s'inquiète seulement d'être en conformité apparente avec la loi, en fournissant des certificats de traçabilité dont on peut douter. Ces labos étrangers avoi-

sent nos délais, ont des tarifs 10 à 15 fois inférieurs aux nôtres, l'esthétique de leurs prothèses augmente, la dextérité aussi... Si demain, ils ont les mêmes matériaux que nous, les prothésistes disparaissent. Je ne vois qu'une alternative : me reconvertir ou acheter un laboratoire en Asie !

\* Les prénoms ont été changés, pour préserver l'anonymat des témoins.

... POUR FAIRE UN DEVIS INCLUANT LE PRIX D'UNE PROTHÈSE, C'EST TRÈS COMPLICÉ ! ... LE COURS DE L'ARYARY EST TELLEMENT FLUCTUANT À LA BOURSE D'ANTANANARIVU...



4



# ... Et des dentistes qui se défendent

## DOCTEUR GAËTAN DÉMAR

PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ORDRE NATIONAL DES CHIRURGIENS DENTISTES DE LA MARTINIQUE

### « Je n'ai aucun moyen d'empêcher l'approvisionnement à l'étranger »

En tant que chirurgien-dentiste pratiquant, je ne travaille qu'avec des prothésistes « locaux ». Mais les confrères sont libres de s'approvisionner où ils veulent. On parle de labos écrans (labos importateurs), mais en tant que président du Conseil de

l'ordre, je n'en ai aucune preuve et je n'ai aucun moyen d'empêcher l'approvisionnement à l'étranger. Si le prothésiste est respectueux de la législation, chaque prothèse est livrée avec une fiche de traçabilité et dans la mesure où on est

clair, je ne vois pas pourquoi on hésiterait à prouver la provenance de son produit. Cela dit, ce n'est pas ce qui est écrit sur un papier qui donne une foi inébranlable dans un produit... Au niveau du Conseil de l'ordre, on est là pour veiller à la bonne

application du code de déontologie. Notre rôle principal est la conciliation, entre confrères, comme entre praticiens et patients.

Conseil départemental de l'ordre national des chirurgiens dentistes de la Martinique. Tél. : 0.596.63.27.01.

## DOCTEUR JEAN-CLAUDE CALIXTE

PRÉSIDENT DU SYNDICAT DES CHIRURGIENS DENTISTES DE LA MARTINIQUE

### « Les prothésistes s'inquiètent pour leur existence »

Les prothésistes nous disent que les travaux diminuent. Mais, il ne faut pas oublier que la prothèse est un acte qui arrive en fin de réhabilitation d'une bouche. Avec la prévention que nous menons depuis plus de 30 ans, il est évident que nous aurons de moins en moins de travaux de prothèses. De plus, les prothésistes se spécialisent pour la prothèse fixée (couronne, céramique...), et

délaissent la prothèse amovible. Du coup, pour ces dernières, les confrères préfèrent importer parce qu'ils ne sont pas satisfaits des travaux effectués ici. Les prothésistes s'inquiètent surtout pour leur existence. Il faut d'abord qu'ils fassent le ménage chez eux. Beaucoup d'entre eux sont des « prothésistes » illégaux, qui font de la prothèse dans leur cuisine sans stérilisation, pren-

nent des empreintes en bouche, etc. Ils font parce qu'ils savent faire ? Mais le suivi, l'anamnèse du patient, l'examen préalable... Donc, il faut qu'ils structurent de façon ferme l'installation de prothésistes en Martinique et qu'ils donnent un travail pointu. Mais, c'est un secteur saturé. On a besoin d'une vingtaine de laboratoires ici, au maximum, et certainement pas d'une centaine.



Le docteur Jean-Claude Calixte.

### ► Combien ça coûte ?

Nous avons demandé au Docteur Jean-Claude Calixte, président du Syndicat des chirurgiens dentistes de la Martinique, comment le praticien élabore le prix d'une prothèse... Voici sa réponse :

« Nous ne sommes pas des

commerçants ! Il ne suffit pas d'appliquer un coefficient multiplicateur au prix d'achat pour obtenir le prix de la prothèse. La prothèse dentaire, c'est une partie d'un acte médical global. Avant la réalisation de la prothèse : on fait un examen buc-

cal, on définit une indication pour telle ou telle prothèse, on fait une empreinte, on l'analyse, on l'envoie au prothésiste, elle est essayée, ensuite arrivent la réalisation, la pose puis l'équilibration de la prothèse ! Puis, il y a le suivi. À cela, il faut ajouter

la réputation du chirurgien-dentiste, l'équipement du cabinet dentaire (matériel et humain)... Il y a un certain nombre de frais généraux que le dentiste doit répercuter, sinon il fait faillite ».